

Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France,
en avait pris l'engagement pendant la campagne.
Dès le lendemain de l'élection,
le **5 janvier 2016**, l'opération Proch'Emploi a été lancée.



© Photo : C. STRUY - Région Hauts-de-France

Informations et accompagnement

0 800 026 080

Service & appel
gratuits

prochemploi.fr

Retrouvons-nous sur :

 [regionhautsdefrance](https://www.facebook.com/regionhautsdefrance)

 [regionhdf](https://www.snapchat.com/add/regionhdf)

 [@hautsdefrance](https://twitter.com/hautsdefrance)

 [region_hautsdefrance](https://www.instagram.com/region_hautsdefrance)



Région
Hauts-de-France

151, avenue du Président Hoover - 59555 LILLE CEDEX

Accès métro : Lille Grand Palais - Tél +33 (0)3 74 27 00 00 - Fax +33 (0)3 74 27 00 05

Édité par la Région Hauts-de-France - Mars 2017

Proch'Emploi

Vous êtes
demandeurs d'emploi,
la Région peut
vous accompagner.



Dispositif pour les demandeurs d'emploi

Proch'Emploi propose aux **demandeurs d'emplois des offres disponibles** dans notre région **ou une formation pour y accéder**.

Elle est également un point d'entrée pour les entreprises qui cherchent à recruter.



© Région Hauts-de-France

Xavier Bertrand, lors de l'inauguration du dispositif Proch'Emploi le 5 janvier 2016.

Un constat

Des demandeurs d'emploi ont du mal à trouver une activité dans des secteurs qui recrutent alors que de nombreuses offres ne sont pas pourvues.

Plusieurs solutions

Les référents Proch'Emploi peuvent proposer :

- > des offre(s) d'emploi,
- > la mise en relation avec des entreprises,
- > une formation, c'est la compétence de la Région.

En 2017, **33 000 formations supplémentaires** sont proposées par la Région.

Comment ça marche ?

ÉTAPE 1 : un numéro vert

À la recherche d'un emploi, vous pouvez appeler le

0 800 026 080

Service & appel gratuits

du lundi au vendredi, de 8h à 18h.



ÉTAPE 2 : un entretien individuel

Dans les 2 semaines, un **rendez-vous personnalisé d'1h** est organisé pour faire le point sur votre situation et vous proposer des solutions.



ÉTAPE 3 : un suivi personnalisé

Tant qu'une solution ne vous est pas proposée, vous pouvez bénéficier d'un **entretien de suivi** régulier.

